



Déclaration CGT

Nouvelle organisation du travail avec une nouvelle application Smartphone

Les agents des AI nous apprennent que depuis quelques semaines il leur est demandé de télécharger une application sur leur smartphone professionnel ou pro/perso. Elle a pour but de générer un numéro de téléphone que le client peut rappeler pour contacter le technicien l'ayant prévenu de son passage lors de son RDV programmé.



De ce que nous savons, lors de son passage chez un client et que ce dernier est absent, le technicien laisse un avis de passage avec un numéro pour reprendre un nouveau rendez-vous. Si le client rappelle dans les 20 minutes qui suivent, l'appel tombe directement sur le téléphone du technicien et celui-ci doit réaliser l'intervention. Au-delà de 20 minutes, l'appel est automatiquement dirigé sur les APPI. Cette nouvelle application aura des conséquences sur l'organisation de la journée de travail des techniciens gaz mais aussi sur l'organisation des équipes des APPI.

Au-delà du fait que la Direction de GRDF n'a pas consulté les IRP tel que le droit l'impose, aucun retour n'a été fait sur l'expérimentation qui s'est déroulée en région Centre Ouest. Il est légitime que les élus du personnel aient un retour et une analyse de l'impact généré sur l'organisation et les conditions de travail des techniciens et des agents des APPI.



Au bout de 20 minutes, le technicien peut déjà être chez un autre usager ou à des kilomètres pour une autre intervention. Cette charge de travail supplémentaire a-t-elle été évaluée pour les collègues de l'APPI et des AI ? La CGT demande une présentation de ce nouvel outil de travail pour respecter les obligations de l'employeur en matière de consultation des représentants du personnel. En attendant, nous demandons de faire cesser le déploiement et la mise en place de ce nouvel outil de travail.

les obligations de l'employeur en matière de consultation des représentants du personnel. En attendant, nous demandons de faire cesser le déploiement et la mise en place de ce nouvel outil de travail.

Tant que les Instances Représentatives du Personnel n'ont pas été consultées (conformément au Code du travail), nous conseillons à tous les agents de terrain de refuser l'installation de cette nouvelle application Orange.

Ordre du jour

- ▶ Covid-19 : suivi de la gestion de la crise sanitaire à GRDF (pour info)
- ▶ Bilan Alternance 2020 et perspectives 2021 + Bilan Formation 2020 (pour info)
- ▶ Dénonciation partielle des notes DP 20-159 et DP 20-154 (info), et mise en place de la Prime Mobilités (pour avis)

Mobilisation des électriciens et gaziers

Les entreprises des IEG font la une des médias économiques depuis l'accélération des projets conduisant à la privatisation et la déstructuration des groupes Engie et EDF.

Le Président du CSE-C, non seulement en tant que Président de l'instance mais aussi en tant qu'agent, a-t-il mesuré les conséquences de ces attaques sur nos entreprises, les emplois et le service public de l'énergie? Nous en doutons.

Et pour cause, les employeurs ne se cachent pas des engagements gigantesques de remontées de dividendes promis aux actionnaires. Ils s'emploient à mettre en œuvre la sous-traitance de nombreuses activités statutaires après la disparition de nombreux emplois de commerciaux à Engie.

Depuis plusieurs mois la FNME CGT organise différentes actions de communication auprès de la population et des élus, et mène des actions revendicatives et médiatiques pour inverser le processus actuel. Or les employeurs ne nous facilitent pas cette tâche. Nous savons donc de quel côté de la barrière ils sont !

Que ce soit au périmètre ENEDIS ou GRDF les dirigeants s'évertuent à diviser et réprimer. Ils profitent aussi du contexte du Covid, du télétravail, de l'embauche sur chantier pour empêcher les réunions du personnel ainsi que le militantisme de proximité.

La FNME appelle toutes et tous à défendre nos biens communs :

- ✓ Service Public de l'Énergie Gaz et Électricité,
- ✓ Statut du personnel actif et retraité,
- ✓ Régime Spécial de Sécurité Sociale,
- ✓ Caisse Nationale des IEG,
- ✓ Nos Activités Sociales.

C'est pourquoi, la CGT a quitté la séance du CSE C afin d'aller rejoindre en grève nos collègues qui se battent et se mobilisent pour un service public de l'énergie au seul service du bien et de l'intérêt commun.





1. Covid-19 : suivi de la gestion de la crise sanitaire à GRDF (pour info)

La Direction de GRDF veut assouplir le télétravail progressivement.

La Direction s'accorde à dire que ce retour se fera progressivement et qu'il se fera sur la base du volontariat et avec bienveillance sur cette période transitoire. Mais elle rappelle que pour un retour serein en septembre les agents doivent se préparer sur cet intervalle.

La CGT rappelle que ce retour doit se faire si l'évolution de la crise sanitaire le permet et sur la base du volontariat. Pour la CGT le calendrier proposé par la direction semble en phase pour un retour progressif d'autant qu'avec les vacances scolaires d'été, la moitié des effectifs sont en congé.

Un rappel est demandé pour que ce calendrier soit strictement respecté par le management. Les règles établies de retour progressif doivent être scrupuleusement respectées par le management.

La Médecine du Travail insiste sur le fait que des agents éprouvent pour certains des réticences à revenir en physique et que depuis plus d'un an ils ont réduit considérablement leurs sorties et un retour progressif en présentiel favorisera plus de sérénité.

La Direction rappelle que **les gestes barrières et les fiches réflexes restent applicables en l'état actuel** et ceci très certainement quelques mois encore.

La CGT rappelle que la vaccination reste du droit et du choix de la personne et que le secret médical doit s'appliquer. Il n'est donc pas envisageable de demander aux agents s'ils sont vaccinés ou pas.

La Direction devra être très vigilante sur ce fait pour que les agents non vaccinés ne soient stigmatisés.

Suivant les évolutions de la crise sanitaire et les décisions gouvernementales qui permettront à partir du 9 juin un assouplissement des mesures et notamment du télétravail la direction envisage :

- À partir du 9 juin le retour sur les sites de travail 1 j/sem
- 2ème quinzaine 2 j/sem
- Pendant Juillet/Août 3 j/sem
- Au 1er septembre application accord TAD ou « Retour en mode normal »



2. Bilan Alternance 2020 et perspectives 2021 + Bilan Formation 2020 (pour info)



Le taux d'alternants est en baisse depuis maintenant 5 ans. En 2020 il atteint 5,4% de l'effectif.

Cette année, la Direction n'a pas eu de difficulté à trouver la coupable.

Vous l'avez deviné, c'est la faute à la COVID-19. Elle nous révèle son ambition d'atteindre les 6% en 2022.

19% Le taux d'embauche est, lui aussi, en baisse depuis 5 ans. Seuls 19% des alternants ont été embauchés en 2020. La Direction nous informe de son changement de stratégie en priorisant les embauches par des recrutements externes.

Alors que nous formons des alternants pendant 2 ans et plus avec un taux de réussite aux examens de plus de 90 %, la CGT réclame l'embauche de plus d'alternants.



La Direction de GRDF explique qu'il a fallu adapter le plan de formation pour l'année 2020 suite à la crise sanitaire :

- Annulation de formations
- Moins de stagiaires par stage
- Multiplication des formations à distance

40% 40% du plan de formation n'a pas été réalisé. Une partie des heures de formation de l'année 2020 sont reportées sur l'année 2021 mais nous n'avons pas eu plus de détails.

Pour le bilan 2020 à GRDF, il y a eu moins d'heures de formation mais plus de stagiaires formés avec la multiplication des formations à distance que nous qualifierons de formations virtuelles.

3. Dénonciation partielle des notes DP 20-159 et DP 20-154 (info), et mise en place de la Prime Mobilités (pour avis)

La Direction a dénoncé certaines dispositions contenues dans les DP 20-159 et 20-154.

Elle acte la fin de dispositions réglementaires qu'elle remplace par d'autres dispositifs rassemblés dans une prime mobilités. C'est le cas notamment de l'AIL qui disparaît au profit d'une part géographique au sein de ce package mobilités.

Bien que nous ne cautionnions pas ces dénonciations ni la mise en place de cette Prime Mobilités, la CGT reviendra vers vous très prochainement pour vous détailler ces nouveaux dispositifs.

Comme souvent, le diable se cache dans les détails...

Prochaine séance
le 17 juin 2021



**LE SERVICE PUBLIC
EST UNE ÉNERGIE
D'AVENIR**

**TOUS ENSEMBLE
MANIFESTONS À PARIS
LE 22 JUIN 2021**

